



Des fonds en euros de plus en plus alléchants

Le rendement de ces produits embarqués dans les contrats d'assurance-vie est en hausse, et la tendance devrait se poursuivre en 2024

Au cours du premier trimestre 2023, les assureurs ont égrené le rendement servi par leurs fonds en euros au titre de 2022, chacun à son tour, comme de coutume. Mais, pour la première fois depuis de nombreuses années, ils l'ont relevé. En moyenne, le marché est passé d'un taux de 1,28 % à 2 %, net de frais mais brut de prélèvements sociaux.

Qu'en sera-t-il cette année ? « *Ils vont mettre le paquet !* », anticipe Cyrille Chartier-Kastler, fondateur du site spécialisé Good Value for Money. Avec, en ligne de mire, les 3 % servis (net) par le Livret A. Ce taux est symbolique, même si l'assurance-vie est une enveloppe de long terme qui n'a pas grand-chose à voir avec ce produit conçu pour loger l'épargne de précaution.

Avec une obligation de l'Etat français à dix ans entre 3 % et 3,5 %, ce niveau semble facile à atteindre. Mais c'est compter sans le stock de titres à faible rendement embarqué dans les contrats en euros de l'assurance-vie les années passées. Pour améliorer le rendement financier du portefeuille, il faut investir.

Naturellement, les assureurs ont un flux d'argent régulier issu d'anciens titres arrivant à échéance. Selon la gestion mise en œuvre, il faut plus ou moins de temps pour renouveler les investissements. « *Nous avons baissé la durée de notre portefeuille à cinq ans,*

tefeuille de notre fonds en euros. »

Pour d'autres, cela prendra quelques années de plus. « *Dans un scénario où l'on assiste à une accalmie progressive de l'inflation, les années les plus délicates à passer seront 2023 et 2024,* estime Cyril Blesson, fondateur du cabinet d'expertise Pair Conseil. *C'est une période charnière. Ensuite, le rendement des portefeuilles d'actifs des fonds en euros va se redresser plus nettement et celui des produits concurrents devrait se tasser.* »

Puiser dans les réserves

Autre moyen de profiter des opportunités actuelles : collecter. Mais, pour attirer de l'argent frais, il faut des rendements attractifs. C'est pourquoi les assureurs ne devraient pas hésiter à puiser dans leurs réserves. Le marché détient en moyenne 5,5 % de provisions pour participation aux bénéficiaires, dans lesquelles il est possible de piocher pour doper les taux.

Mais elles sont inégalement réparties. Les bancassureurs sont ceux qui ont le plus d'argent de côté. « *Nous avons une provision pour participation aux bénéfices très significative, qui nous a permis de relever le taux de rendement servi en 2022 pour tous les contrats, quelle que soit la clientèle cible, de 106 points de base, à 2,32 % de moyenne,* », rappelle Jean-Luc François, directeur épargne et retraite individuelle de Crédit agricole assurances. « *Cette politique est toujours valide pour 2023, mais sans doute pas avec la même ampleur,* », complète-t-il.

Tous ne pourront pas être aussi généreux. Parmi les mieux lotis : les Assurances du Crédit mutuel, CNP Assurances, BNP Paribas Cardif, la MAAF, la Matmut ou Milleis Vie. En revanche, certains acteurs ont moins de ressources – Axa, Groupama, Spirica, Monceau Assurances... L'AFER, dont le contrat est géré par Abeille Assurances, avec un fonds en euros, possède très peu de réserves et a déjà pioché dedans l'an dernier.

Par ailleurs, les bonus accordés aux épargnants détenant des unités de compte, les supports non garantis en capital de l'assurance-vie, devraient perdurer. Ces bonus permettent de gratifier

DES CAMPAGNES COMMERCIALES METTENT EN AVANT DES TAUX BOOSTÉS RÉSERVÉS À LA COLLECTE FRAÎCHE

se félicite Olivier Sentis, directeur général de la Mutuelle d'Ivry-la-Fraternelle. *Cela signifie que, dans cinq ans, nous aurons intégralement renouvelé le por-*

les assurés avec de forts encours ou une part significative d'unités de compte.

De nombreuses compagnies lancent aussi des campagnes commerciales avec une amélioration du rendement du fonds en euros réservée à la collecte fraîche. C'est le cas de Suravenir, qui propose une augmentation de 2 % des rendements 2023 et 2024 sur Suravenir Opportunités 2 pour les clients réalisant de nouveaux versements supérieurs à 5 000 euros et contenant au moins 50 % d'unités de compte. Les sommes concernées devraient ainsi bénéficier d'une rémunération supérieure à 4 %.

« Nous devons nous adapter au contexte, qui a changé très rapidement, et trouver un juste équilibre entre unités de compte et fonds en euros, souligne Dominique Collot, directrice marketing et communication de l'assureur. Nous mettons en place des opérations commerciales de ce type pour remettre ce dernier en lumière. »

Même chose chez Assurancevie.com pour son contrat Lucya, assuré par Cardif. Avec 8 000 euros, et sous réserve de tout verser sur le fonds en euros, le rendement de ce dernier sera bonifié d'un point. « Notre assureur a déjà communiqué sur un taux cible en hausse, ce qui devrait porter le rendement au-delà de 3 % avec le bonus », commente Edouard Michot, président du courtier.

Davantage de visibilité

Il est à noter que ces deux acteurs se sont engagés sur cette année et la prochaine afin de donner de la visibilité à leurs clients. Même stratagème chez Placement-direct.fr, qui, avec son assureur Swiss Life, a communiqué dès janvier sur un taux minimum garanti de 2,25 % au titre de 2023. Ce taux s'applique aux nouveaux versements et sous condition d'unités de compte (60 % au moins).

Pour afficher des rendements élevés, une autre stratégie a consisté à créer un

nouveau fonds en euros... **Ampli** Mutuelle a dégainé en février un contrat s'appuyant sur un fonds en euros. Corum, lui, avait créé une assurance-vie en 2020 et a profité du contexte de taux pour lancer son fonds en euros cet été, avec un objectif de rendement de 4 %.

Enfin, la période est propice aux fonds « croissance » et « eurocroissance ». Ces derniers protègent le capital à hauteur de 80 % à 100 %, mais au terme de huit à trente ans seulement (selon les contrats), ce qui leur permet d'investir dans des actifs plus risqués pour rechercher une performance supérieure à celle du fonds en euros. Ce sont les obligations qui permettent de garantir le capital à échéance. Ces dernières rapportant de plus en plus, il est de moins en moins nécessaire d'y consacrer une part importante. Les assureurs peuvent donc augmenter la part investie en actifs risqués pour aller chercher davantage de rendement. ■

A. FU